

## Conseils de prévention pour contrer les introductions par effraction

Les policiers du Poste de quartier 26 et l'équipe de la Sécurité publique de la Ville de Mont-Royal tiennent à vous rappeler quelques conseils de prévention dans le but de protéger votre domicile contre les introductions par effraction

- Verrouillez vos portes et vos fenêtres lorsque vous vous absentez.
- La nuit, gardez les accès de la maison bien éclairés.
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent à l'intérieur de votre domicile et déposez vos bijoux de valeur dans un coffre de sécurité fixe et dissimulé dans votre résidence, idéalement, **ailleurs que dans la chambre des maîtres**.
- Pour prévenir le vol ou le recel de votre vélo, enregistrez ce dernier sur le site ou l'application mobile de **Garage 529**.
- Lors d'une absence prolongée, prévenez un voisin de confiance de votre départ et demandez-lui de ramasser les circulaires, les journaux et votre courrier qui seront déposés à votre porte.
- En votre absence, donnez l'impression que votre domicile est habité. Installez un système d'allumage à minuterie.
- L'installation de caméras et d'un système d'alarme peut également s'avérer une solution efficace et dissuasive.
- Inspectez les lieux avant votre départ. Rangez tout objet qui pourrait faciliter l'accès au 2<sup>e</sup> étage de votre résidence par l'extérieur tels qu'une échelle, un bac de recyclage, un barbecue, une table, etc. Ensuite, assurez-vous de fermer la remise à clé.
- Attention à vos publications sur les réseaux sociaux qui informent des voleurs potentiels de votre absence.
- La Sécurité publique de la Ville de Mont-Royal offre plusieurs programmes de prévention, incluant la surveillance de votre domicile lors d'absences de plus d'une journée, la réponse d'alarme prioritaire, une inspection de votre résidence pour vous donner des conseils personnalisés, le marquage de vos vélos et le programme de Surveillance de quartier. Contactez le lieutenant Daniel Lepore au **514-734-4224** pour plus de détails.
- À votre retour, si malheureusement vous constatez un vol, ne touchez à rien. Quittez les lieux pour aller chez un voisin et contactez le 9-1-1.
- Maintenez à jour vos informations à la compagnie d'alarme si votre domicile est muni d'un système d'alarme fonctionnel et assurez-vous que des capteurs infrarouges soient installés au 2<sup>e</sup> étage également.
- Indiquez la présence d'un système d'alarme par des autocollants dans les portes et les fenêtres.

En terminant, n'hésitez pas à communiquer avec le 9-1-1 si vous êtes témoins d'activités suspectes chez un voisin qui est absent ou lorsqu'une situation vous semble anormale. Votre action peut contribuer à empêcher que l'un de vos voisins ou vous-même soyez victimes de ce genre de crime.



**Stéphane Rodrigue**  
Commandant  
Poste de quartier 26



**Edison Ramirez**  
Directeur  
Sécurité Publique de Ville Mont-Royal